

Assemblée générale du jeudi 30 mai 2019

LE FONDS DES VUILLE



Présidence de M. Sylvin Vuille, président.

A 15 heures, l'assemblée ordinaire de l'Ascension est déclarée ouverte par son président. Il souhaite la bienvenue dans leur commune d'origine aux membres ainsi qu'aux personnes les accompagnant et propose l'ordre du jour.

1. Lecture du procès-verbal
2. Appel
3. Inscription de nouveaux membres
4. Contre-appel
5. Nomination du comité
6. Reddition des comptes
7. Rapport des vérificateurs
8. Divers
9. Répartition

De plus, le président signale que le comité convie les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié suite à l'assemblée. Divers documents d'archives sont également exposés.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Point 1: Lecture du procès-verbal, le président donne la parole au secrétaire. Le PV est accepté sans réclamation.

Point 2: Appel, 35 présents.

Point 3: Inscription des nouveaux membres, 1 personne s'approche du comité pour se faire inscrire sur la liste d'appel. L'inscription est valable.

Point 4: Contre-appel. Le président exprime notre sympathie aux familles qui ont passé par le deuil. Une pensée spéciale pour Roger, dit Coco, qui faisait partie du comité. L'assemblée est priée de se lever pour honorer la mémoire des membres disparus.

LE FONDS DES VUILLE



Point 5: Nomination du comité. Suite au décès de Roger, une place est à repourvoir au comité. Sylvin propose à l'Assemblée Philippe, neveu de Roger. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Il est ensuite procédé à la nomination du comité pour les 2 prochaines années. Comme il n'y a pas d'autres propositions, le président demande à l'assemblée d'accepter la reconduction du comité. Le comité est réélu en bloc par un lever de main.

Le comité sera donc composé de :

1. Sylvin, président
2. Cédric, vice-président et responsable de l'arbre
3. Jean-Michel, caissier
4. Jean-Daniel, secrétaire
5. Claude, assesseur
6. François, assesseur
7. Gérard, assesseur
8. Philippe, assesseur

Point 6: Reddition des comptes. La parole est donnée au caissier. Les comptes accusent aux recettes générales 20'715.55 Fr. Aux dépenses générales 18'168.50 Fr. Ce qui donne un solde en caisse de 2'547.05 Fr. Une diminution de capital de 142.72 Fr est à noter.

Point 7: Rapport des vérificateurs. Jean-Claude, Philippe et André ont reconnu les comptes exacts et prient l'assemblée de les accepter. Celle-ci les approuve par un lever de main.

Point 8: Divers. Le président annonce que le musée régional de la Sagne sera ouvert sitôt après l'assemblée. Cette année, se tient une exposition sur la Nouvelle Revue Neuchâteloise (35 ans de vie). Monsieur Huguenin, conservateur du musée, est remercié pour sa collaboration.

LE FONDS DES VUILLE



Point 9: Répartition.

35 membres sont présents à l'assemblée et 1 nouveau membre s'est inscrit. Le total est donc de 36 membres pour la répartition. La somme de 30 Fr. est proposée par le comité. Chacun est invité à retirer sa part à l'appel de son nom et à attendre dans le calme le verre de l'amitié. Le président souhaite une bonne rentrée chez eux aux membres et leur donne rendez-vous le jeudi 13 mai 2021 pour la prochaine assemblée générale.

L'assemblée est levée à 15h40.

Le secrétaire, Jean-Daniel Vuille